

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung
Band: 6 (1991)
Heft: 1: Gazette

Endseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ICOM '92

16e Conférence générale de l'ICOM

19 – 27 septembre 1992
Québec, Canada

Adresse: ICOM '92, 60 rue Marché Champlain, Québec,
Canada G1K 8R1

ADDRESSES

Adresses des auteurs

Prof. Dr. Ellen J. Beer, Universität Bern, Kunsthistorisches Seminar, Hodlerstrasse 8, 3011 Bern

Bruno Descloux, Champ-Fleuri 8, 1700 Fribourg

Christoph Federer, Hammerstrasse 3, 4058 Basel

Albert Hahling, 1, rue du midi, 1860 Aigle

Thomas Kohler, Präsident VATG, Hausacher 47, 8706 Feldmeilen

Jean-Pierre Lewerer, Département des travaux publics, 5, rue David Dufour, 1211 Genève 8

Dr. Cäsar Menz, Sektionschef Kunst- und Denkmalpflege, Bundesamt für Kultur (BAK), Hallwylstrasse 15, Postfach, 3000 Bern 6

Dr. André François Moosbrugger, Chef Abteilung Kulturpflege, Erziehungsdepartement, Regierungsgebäude, 5000 Aarau

Dr. Hans Rutishauser, Denkmalpfleger des Kantons GR, Steinbruchstrasse 16/18, 7000 Chur

Prof. Dr. Alfred A. Schmid, 1, rue du Simplon, 1700 Fribourg

Dr. Alfred Wyss, Denkmalpfleger des Kantons BS, Unterer Rheinweg 26, 4058 Basel

MEMBRES DU COMITE

Président	M. Anton Keller (AG) Conseiller national
Vice-Président	M. Claude Lapaire (GE) Directeur Musée d'art et d'histoire, Genève
Secrétaire	M. Johannes Fulda (ZH) Secrétaire général du conseil des écoles polytechniques fédérales
Trésorier	M. Heinz Lindenmann (BS) Directeur adjoint 'Experta Treuhand AG'
	M. Martin Fröhlich (BE) Directeur du projet NIKE 1986-1988
	M. Cäsar Menz (BE) Chef section arts et conservation des monuments historiques, OFC

PROJET 'FORMATION CONTINUE' DU PNR 16

Renseignements pratiques pour les requérants de bourses

Généralités

Le projet 'Formation continue' du PNR 16 va se poursuivre jusqu'à la fin 1991. Ce projet du Fonds national suisse a pour objectif d'accorder des bourses à des jeunes spécialisés dans toutes les branches et dans tous les domaines de la conservation des biens culturels matériels et ainsi de leur donner la possibilité de suivre une formation continue en Suisse ou à l'étranger. Le projet prévoit également le financement de cours, de séminaires et de congrès en Suisse ainsi que le financement des frais de participation à des congrès à l'étranger.

- Toute personne intéressée doit prendre contact par téléphone ou par écrit avec le Centre NIKE.
- Le Centre NIKE lui fait parvenir un formulaire de demande qui doit lui être retourné ensuite. L'intéressé doit remplir le formulaire consciencieusement et de manière détaillée, y joindre les recommandations, les diplômes ainsi qu'une lettre confirmant qu'il est inscrit au cycle de formation continue pour lequel il désire recevoir la bourse.
- La Commission du projet 'Formation continue' du PNR 16 examine ensuite la demande et prend sa décision. L'intéressé est tout de suite informé de la décision prise.

Remarques

Pour les demandes aux budgets élevés, la Commission attend de la part des requérants qu'ils s'adressent également aux services cantonaux et communaux ainsi qu'aux associations concernées pour l'obtention de subsides complémentaires pour le financement de la formation continue prévue.

60 jours sont nécessaires à l'étude de chaque dossier, cela signifie que la Commission doit être en possession du dossier au moins 60 jours avant le début du cycle de formation continue que le requérant désire suivre.

Le Centre NIKE se charge de toutes les questions administratives.

Adresse:

Gian-Willi Vonesch, Directeur du Centre NIKE, Kaiserhaus, Marktgasse 37, 3011 Berne T 031/22 86 77, Fax 031/21 18 89